## Comment les banques gèrent l'absence de contrôle formel des capitaux

## **CRISE**

Si officiellement le Liban n'a pas formellement instauré un contrôle des capitaux, dans la réalité, les banques ont progressivement instauré des mesures restrictives qui s'y apparentent, particulièrement depuis le début de cette semaine.

## Kenza OUAZZANI | OLJ

« Nous faisons clairement face à une situation anormale (...) due à un manque de décision politique. Des mesures ont été prises dans des pays ayant vécu des situations similaires mais nous ne comprenons pas pourquoi nos autorités ne les mettent pas en place », confie un banquier, en référence à la non-instauration d'un contrôle des capitaux. Depuis la fermeture des banques pendant 14 jours consécutifs et leur réouverture le 1er novembre, la question de savoir si le Liban allait ou non mettre officiellement en place un contrôle des capitaux préoccupait bon nombre d'acteurs économiques, jusque-là habitués à une libre circulation.

Le président de l'Association des banques du Liban, Salim Sfeir, qui a entamé une série de consultations avec les principaux responsables politiques, s'est entretenu hier avec le président du Parlement, Nabih Berry. Mais il a nié, à l'issue de la réunion, avoir abordé la question d'une proposition de loi instaurant un contrôle des capitaux, comme l'avait rapporté la veille le quotidien al-Akhbar. « Ce n'est pas à l'ABL de trancher cette question mais au Parlement. Salim Sfeir ne fait pas du lobbying dans ce sens car il n'existe pas de consensus là-dessus auprès des banques », assure-t-on de source proche du dossier.

Un contrôle des capitaux est une série de mesures restrictives servant à protéger les banques d'une vague de retraits massifs et d'éviter la fuite de capitaux hors d'un pays. Selon les cas, ces mesures peuvent inclure une limitation des retraits aux distributeurs automatiques de billets, l'impossibilité d'échanger des chèques contre du liquide, une interdiction des virements par internet, l'interdiction des paiements, des virements et des transferts de capitaux à l'étranger, ou encore un contrôle des changes.

Si officiellement le Liban n'a pas formellement instauré un contrôle des capitaux, dans la réalité les banques ont progressivement instauré des mesures restrictives qui s'y apparentent, particulièrement depuis le début de cette semaine. « Nous remarquons que les grandes banques se mettent d'accord pour essayer de mettre en place les mêmes restrictions. Vendredi et samedi derniers, nous avons pu effectuer quelques transferts pour des entreprises, mais cette semaine, c'est impossible », affirme un représentant d'une multinationale au Liban, opérant dans un domaine nécessitant des transferts réguliers vers l'étranger. « Les banques ont fonctionné presque normalement vendredi et samedi derniers, en permettant des opérations de transferts de devises à l'étranger ou des conversions portant sur des montants inférieurs à 50 000 dollars. Mais tout est bloqué depuis lundi. Si les banques font du cas par cas, les clients qui en bénéficient préfèrent ne pas en parler », indique un autre entrepreneur.

« Même des dépôts en dollars que nous avons spécifiquement placés en cash auprès des banques pour effectuer des transferts dans la semaine sont devenus inaccessibles : nous ne pouvons ni les reprendre ni les transférer à l'étranger », dénonce le représentant de la multinationale. « Des retraits sont permis pour de petits montants, avec une commission de 5 pour mille. Pour les montants plus importants, on nous dit chaque jour "aujourd'hui ce n'est pas possible, on verra demain". Et même lorsqu'on retire un montant important en livres, on accepte mais on nous demande plusieurs détails sur les motivations du retrait », poursuit-il.

## Le jeu d'équilibriste des banques

De l'autre côté, les banques tentent tant bien que mal de jouer aux équilibristes. « Notre banque essaie d'être juste dans son traitement des demandes des clients, tout en prenant en compte les intérêts des autres clients, du secteur bancaire et sa solvabilité et de l'économie. Nous essayons de limiter les dégâts et les acteurs économiques doivent comprendre que la situation est délicate et que nous ne sommes pas en mesure de leur fournir les mêmes services qu'auparavant », confie un banquier. « Pour les clients dont les dépôts sont arrivés à maturité, nous ne sommes pas dans une situation d'illégalité parce que nous essayons de répondre à leurs requêtes du mieux qu'on peut. On peut essayer de débloquer une partie du montant et leur demander de patienter avant de pouvoir retirer la totalité », illustre-t-il. Selon ce même banquier, beaucoup ont essayé de contourner le système en émettant des chèques, mais les banques acceptent qu'ils soient déposés sans être décaissés. Il assure toutefois que « les distributeurs automatiques de billets sont continuellement alimentés en livres et en dollars, mais se vident rapidement ». « On a instauré des limites sur les retraits sur les deux monnaies, mais ces limites ont été pour la plupart instaurées avant le début des manifestations et la fermeture des banques », rappelle le banquier.

Une situation qui a poussé plusieurs organisations professionnelles à dénoncer publiquement ces mesures restrictives qui impactent leurs activités et à appeler la BDL et l'ABL à intervenir pour que ces dernières cessent. Le syndicat des entrepreneurs de travaux publics s'est insurgé hier dans un communiqué contre ces mesures, tout particulièrement celles limitant les facilités de caisse et les conversions de livres en devises. Le secrétaire général du syndicat des hôteliers, Wadih Kanaan, a également estimé hier que ces restrictions bancaires exposaient de nombreux établissements touristiques à un risque de faillite. Mercredi le Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprise libanais (RDCL) avait également critiqué ces mesures, se disant par ailleurs surpris qu'elles soient mises en œuvre alors que « la Banque du Liban a déjà

assuré que les banques disposaient de liquidités leur permettant de répondre aux besoins du marché, conformément aux conditions adoptées sur les marchés financiers ».

Les restrictions des services bancaires combinés aux aléas des manifestations ont poussé certaines banques à réduire les horaires d'ouverture de leurs agences, ont confirmé plusieurs établissements bancaires. « Nous sommes repassés à l'horaire d'été, car il y a de fait beaucoup moins de travail une fois que les guichets sont fermés. Il n'y a en revanche pas de changement pour les employés travaillant dans les sièges des banques », a expliqué une des sources interrogées. Et contrairement aux rumeurs rapportées sur les réseaux sociaux, « aucune baisse des salaires n'est prévue », assure-t-elle.